



Communiqué

le 02/12/2015

Le SNSPP-PATS-FO reçu en bilatérale par le président de la CNSIS

Le 1er décembre 2015, le SNSPP-PATS-FO a été reçu en bilatérale avec le président de la Conférence Nationale des Services d'Incendie et de Secours (CNSIS) Olivier Richefoux et la vice-présidente Madame la sénatrice Troendle.

Après avoir rappelé l'histoire de notre organisation syndicale SNSPP-PATS-FO, nous avons réaffirmé notre profond désaccord sur la position de la CNSIS concernant la représentativité. Sur ce point, nous avons été entendu et ce décret fera l'objet d'une révision prenant en compte les organisations syndicales représentatives.

Nous avons émis le souhait que des commissions spécialisées soient mises en place pour des dossiers statutaires et ou réglementaires afin d'avoir une plus grande latitude dans les échanges. Sans réelle volonté de la CNSIS d'évoluer dans ce sens nous avons rappelé notre profond attachement au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale (CSFPT). Le président de la CNSIS se dit favorable à la mise en place de groupes de travail spécifiques sur les sujets importants de l'ordre du jour de la CNSIS



De Gauche à droite : P.Janvier (Secrétaire général SNSPP-PATS-FO), O.Richefoux (président de la CNSIS), Mme Troendle (sénatrice vice-présidente de la CNSIS), Y.Moysan (membre du Bureau du SNSPP-PATS-FO)

Conformément à notre positionnement lors de la CNSIS du 19 novembre 2015 nous avons rappelé à Monsieur le Président notre satisfaction de constater que des mesures sont prises pour renforcer la sécurité. Plus de 5000 policiers et gendarmes recrutés, plus de 2500 agents dans les services judiciaires et pénitenciers, plus 1000 agents dans les douanes d'ici deux ans. Nous aurions apprécié de voir une augmentation de la dotation globale de fonctionnement des collectivités territoriales et une volonté d'appuyer sur le recrutement nécessaire et indispensable de sapeurs pompiers professionnels. Il a pourtant été clairement indiqué que le pacte de sécurité l'emporte sur le pacte de la stabilité budgétaire nationale en ce temps de crise. Pour le SNSPP-PATS-FO, nous sommes convaincus de la nécessité d'un fléchissement des contraintes budgétaires, imposées par les technocrates de Bruxelles. Nous comptons sur l'influence de la CNSIS pour relayer notre message.

Très attaché au service public, notre organisation syndicale a rappelé son attachement à la garde de 24h avec la création d'un compte épargne retraite qui concerne les heures d'équivalence. Nous avons attiré l'attention sur le sujet du double statut SPP/SPV indiquant que nous ne sommes pas opposés aux SPV pour garantir le meilleur maillage territorial possible, mais que nous ne sommes pas favorables aux gardes de SPV postées. Gardes postées sont pour nous égales à des équivalents temps plein.

Un rapport va nous être présenté dans les prochains mois sur l'impact de la loi NOTRe dans les SDIS, Madame Troendle est en charge de ce dossier et ne manquera pas de nous solliciter pour avoir la meilleure analyse possible.

Dans un climat serein et constructif, nous avons pu également faire part des différents dossiers qui animent les SDIS, avec le statut des opérateurs CTA CODIS notamment, mais aussi des Emplois Supérieurs de Direction (ESD).

Nous restons plus que jamais attentifs à l'évolution de cette instance sans oublier que nous sommes des fonctionnaires publics territoriaux.

Proposer- négocier-contracter

www.snspp-pats.com

snspp-pats@snspp.fr

www.facebook.com/snspp.pats.fo

www.twitter.com/SNSPP_PATS

SNSPP-PATS-FO

05 56 83 08 18

34 avenue Nelly Deganne

33120 Arcachon